



INFORMATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS SUR LEUR TRAJET SCOLAIRE.

Marcher en toute sécurité

Si vos enfants ont moins de 8 ans, tenez-les systématiquement par la main lorsque vous marchez sur le trottoir ou dans un parking, ou lorsque vous traversez la rue.

Entre 8 et 10 ans, surveillez vos enfants étroitement à proximité de la circulation et lorsque vous traversez la rue.

Une fois que vous aurez décidé de laisser vos enfants de plus de 10 ans aller à l'école et en revenir seuls, planifiez le trajet ensemble. Apprenez-leur à marcher en toute sécurité en :

- tenant leur gauche sur le trottoir ;
- faisant attention aux véhicules qui se garent sur les voies d'accès ou en sortent ;
- ne se laissant pas distraire par leur téléphone portable ou par d'autres personnes ;
- empruntant un autre trajet plus sûr pour rentrer par temps de pluie ;
- respectant les autres piétons.

ARRÊTE-TOI ! à un pas du bord du trottoir.

REGARDE ! bien des deux côtés.

ÉCOUTE ! pour entendre les véhicules qui arrivent.

RÉFLÉCHIS ! peux-tu traverser en toute sécurité ?

Encouragez vos enfants :

- à toujours traverser à un endroit protégé tel qu'un passage piétons, un feu ou un passage scolaire, s'il y en a un ;
- à vérifier qu'aucun véhicule n'est en train de manœuvrer avant de traverser la rue ou une voie d'accès ;
- à ne jamais partir du principe qu'un conducteur peut les voir ou va s'arrêter ;
- à établir un contact visuel avec le conducteur pour s'assurer qu'il les a bien vus ;
- à attendre que le conducteur ait complètement arrêté son véhicule avant de traverser la rue ou la voie d'accès.



Pour en savoir plus

Consultez le programme de sensibilisation à la sécurité routière du ministère à l'adresse <https://education.nsw.gov.au/road-safety-education> ou consultez <https://education.nsw.gov.au> et cherchez la rubrique consacrée à la sensibilisation à la sécurité routière.